fr

Press release | 05.12.2012

Santé

Risques liés aux téléphones portables: il faut une Directive européenne

Le 12 octobre 2012, la Cour de cassation italienne a reconnu que l'utilisation intensive du téléphone portable avait favorisé le développement d'une tumeur bénigne au cerveau chez Innocente Marcolini, un cadre d'entreprise italien, qui a été déclaré invalide à 80 %.

Ce verdict qui fera date et jurisprudence est une première en Europe. C'est pourquoi **Michèle RIVASI** (députée européenne Les Verts/ALE) et **Frédérique RIES** (députée européenne ADLE) ont souhaité inviter M. Marcolini à venir témoigner de son cas lors d'une conférence de presse exceptionnelle au Parlement européen à Bruxelles, le 5 décembre 2012. La conclusion de ces entretiens est qu'il est grand temps de convaincre la Commission européenne qu'une directive européenne informant le consommateur des risques liés à l'utilisation du portable est indispensable.

"M. Marcolini aurait pu éviter sa maladie s'il avait été mieux averti des dangers qu'il courrait en passant plusieurs heures par jour le téléphone mobile vissé sur son oreille, dans le cadre de son travail. Nous savons maintenant qu'il existe un risque élevé de tumeur des nerfs crâniens pour les utilisateurs intensifs de téléphone portable. Il faut que cela se sache, par le biais de campagnes d'information officielles émanant des responsables de santé publique de tous les Etats membres de l'Union européenne (1)", explique Michèle RIVASI.

"Le risque de tumeurs de cerveau a été démontré. Dorénavant, ce n'est plus le principe de précaution qui s'applique, mais le principe de prévention "précise-t-elle.

"Comme pour le tabac ou pour l'amiante, il faut de toute urgence légiférer sur les dangers de l'utilisation intensive du téléphone portable. C'est pourquoi je demande à la Commission européenne de se saisir du dossier et de proposer une directive européenne sans plus attendre. C'est une catastrophe sanitaire d'ampleur qui nous attend d'ici quelques années si nous ne faisons rien ".

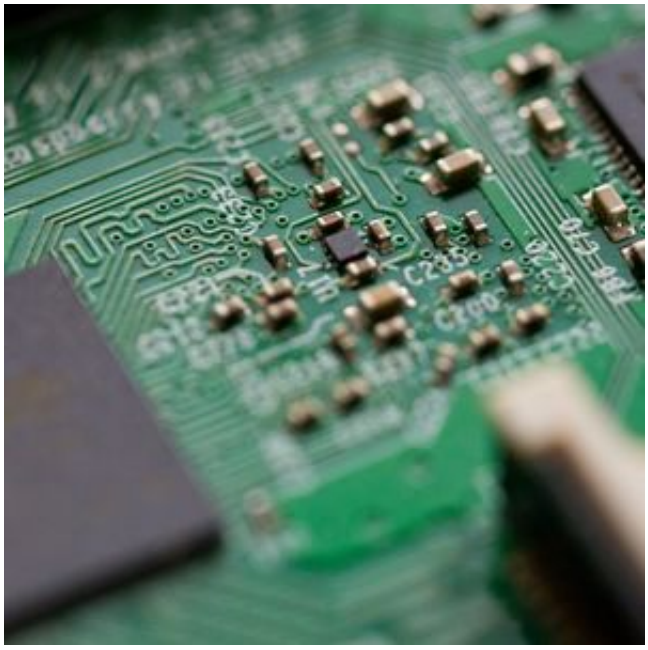
(1) Par exemple étiquetage, sur les emballages de téléphones sans fil (GSM ou DECT) informant des dangers potentiels des ondes émises par les téléphones portable, à l'instar des messages que l'on retrouve sur les paquets de cigarettes.

Certains pays comme la Grande-Bretagne lancent des campagnes d'information pour sensibiliser les utilisateurs de portables aux dangers des effets à long terme de leur utilisation intensive
http://www.dailymail.co.uk/news/article-7150/Health-warning-mobile-phones.html

Recommended

Press release

chris-ried



Digital Fairness Act falls short on addictive design

11.11.2026

Opinion

© Christian Kaufmann



Healthy food starts with healthy farming. Europe must …

04.11.2026

Press release

Image by joakant from Pixabay



The World must triple efforts to save nature

29.10.2026

Press release



Conservatives and Social Democrats Put Jobs at Risk

22.10.2026

Responsible MEPs



Michèle Rivasi

Member

Please share

- E-Mail